

## Le Gascon.

QUÉBEC, 24 MARS, 1858.

## Chronique parlementaire.

On vous a souvent parlé, lecteurs, des *signes des temps*, et vous comprenez sans doute comme nous que ce sont certains phénomènes, précurseurs de quelque grand événement dans le monde politique: si la définition est correcte, il faut vous dire qu'en ce temps-ci les *signes des temps* sont nombreux. Vous allez le voir.

Vous savez que le premier-ministre, avec toutes ses ressources de fin diplomate, ayant cassé sa pipe dans les dernières élections du Haut-Canada, n'a pu parvenir à en rassembler les débris, et que Brown le grand-prêtre attend avec impatience qu'on lui laisse allumer son grand *calumet* clair-grit. Jusqu'à présent pourtant, grâce au Bas-Canada, le ministère avait réussi à avoir une majorité. Hélas! faut-il le dire? un seul instant à suffi pour convaincre le rusé Macdonald que la fortune est inconstante. Le Président de la Chambre avait soumis aux membres les noms de ceux qui devaient composer le comité d'élections, et le digne homme avait eu la précaution d'y insérer le nom de M. Loranger, qui étant ministre, avait intérêt à protéger ses collègues dont les élections sont contestées. C'était habile, c'était tout ce que vous voudrez, mais ce n'était pas honnête. On espérait que la chose passerait inaperçue, mais nenni! L'opposition proteste, se fâche, et crac! le ministère se trouve enfoncé!

Ce n'est pas là, il est vrai, la fin finale, mais c'est un échec, et nous ne serions pas surpris d'apprendre bientôt un échec et mal, ou une dégringolade importante.

M. Dufresne, qui passe pour malin quand il s'en mêle, a voulu mettre à la porte le vaillant O'Farrell, le député factive de Lotbinière, mais il n'a pas été plus heureux que M. Cauchon dans sa tentative. C'est tout de même enrageant! Espérons que le comité aura moins d'indulgence en faveur d'un homme qui s'élit lui-même sans en demander permission à son comité.

O *vox populi!*.....

M. Sicotte a prononcé un excellent discours, et M. Brown lui-même s'est fait mettre à l'ordre pour avoir voulu en faire la louange: on dit que M. le Président croyait qu'en se faisant le panégériste d'un ministre, M. le grand-prêtre voulait se moquer

de M. Sicotte: il est si peu *louangeur* de son naturel, ce cher Brown! Si par hasard il allait se convertir! mais c'est un paradoxe que de dire une telle chose.

Décidément les députés du Bas-Canada ne sont pas aussi *monstres* qu'on le dit: ils savent au besoin *regimber* contre les ministres, quand ceux-ci font les choses trop à découvert. Ainsi à la même séance que M. Dufresne proposait de mettre à la porte le rusé M. O'Farrell, le chéri de l'homme aux dix mille voix; M. Thibaudan se levait pour proposer l'admission comme principe de la double majorité, ce qui équivalait à dire à M. McDonald: "Retirez-vous! Le ministère, comme de raison, tout en admettant la justice de ce principe, n'en veut pas la pratique, et vous savez pourquoi. "C'est une belle chose qu'une double majorité, semble dire l'éloquent M. Loranger, mais ça cesse d'être beau dès que nos porte-feuilles sont en péril.—C'est un excellent principe, remarque le froid M. Sicotte, aussi jamais, non jamais nous ne ferons des lois pour le Haut-Canada, qui ne veut pas de nous!—Vous offrez deux sous à un homme, dit le financier Cayley: par délicatesse, il n'en prend qu'un: qu'avez-vous à lui dire? Ainsi, nous nous contentons de la simple majorité, et vraisment les honorables membres sont trop polis; ils ne devraient pas insister davantage.—Attendons, dit à son tour le premier ministre, *it is not expedient for the present*: suivons le conseil du *Leader*, achetons quelque consciences de clear-grits; alors, et alors seulement *it shall be expedient*."

Ainsi nos ministres admettent l'*antécédent*, mais ils ne veulent pas du *conséquent*: ils ne se montrent donc pas *conséquents*, mais il pourrait se faire que la *conséquence*, qui ne peut se faire attendre, soit contre eux. Ce serait là le meilleur raisonnement pour les convaincre. Attendons le résultat.

Les *Avis de motions* promettent pour jeudi et vendredi prochain des discussions importantes. MM. Dorion et Ross vont soulever de nouveau la question du siège du gouvernement, et on dit que malgré la décision de Sa Majesté, l'immortelle cité des Outaouais pourrait bien perdre le *magot*, c'est-à-dire le privilège d'avoir dans ses murs le parlement, *armes et bagages*. Nos ririons de bon cœur, pourvu qu'en déplaçant la machine, on ne la transporte pas plus loin. Espérons que nos députés tiendront ferme et bon. S'ils allaient l'emporter! Pour le coup, nous donnerions le *Gascon* gratis à chacun d'eux! Si leurs efforts

deviennent inutiles, qu'au moins ce soit le Bas-Canada qui triomphe. En attendant, il faut dire que ce pauvre ministère court encore un grand risque. Que fera-t-il? De quelcôté qu'il se tourne, il y a une batterie dirigée contre lui.... Soutiendra-t-il les droits du petit village choisi par Sa Majesté? Mais il fera infailliblement la *dégringolade*. Se joindra-t-il au *chorus* universel, en criant: "Haro sur Ottawa!" Mais on dira qu'il est déloyal; on chantera sur tous les tons, qu'ayant proposé l'appel à la reine, il devait y donner suite. Pauvre ministère!... Le premier rôle serait plus noble, mais de toute manière il lui faut chanter le *libera*.

P. S.—Le télégraphe nous informe que le Parlement est ajourné au 7 d'avril. L'argent public va donc se reposer pendant quinze jours, pendant que les honorables députés vont se disperser, et se délasser des longues séances de la chambre. M. M. Brown et McKenzie, vont se concerter sur les moyens à prendre pour venir à bout du premier-ministre, et M. Piché va retourner à Berthier revoir ses constituants, et leur expliquer les motifs de sa transformation complète.

À la réunion des chambres, il y aura quelque chose de décisif sur la question de la double majorité et celle du siège du gouvernement.

## "Tete."

Nous avons dit que le Gouverneur avait montré son bon génie dans le choix qu'il a fait des officiers du 100e de ligne, et cela au détriment de la *race inférieure*. En effet, y a-t-il un seul canadien-français qui ait été nommé capitaine? Non: ni Gamache, ni Légaré, ni Duchesnay, pas même L. A. Casault, qui a bravé tant de fois la mort dans les plaines de la Crimée. Quel droit le nommé Price, qui ne fait, dit-on, que sortir des langes, qui n'a peut-être jamais tué un petit *pisseur*, et qui croaquait les gâteaux et les dragées que lui donnait sa maman, pendant que les officiers de la milice canadienne faisait la barbe aux officiers de la *race supérieure*, par la justesse de leur tir, quel droit avait-il d'être préféré au lieutenant Casault? Quel droit? Eh! ne savez-vous donc pas qu'il est de *race*, et qu'il a des *sous* dans le gousset; tandis que les pauvres Canadiens, eux, n'ont pour toute recommandation que leur fidélité si éprouvée au creuset des tribulations?

Ne savez-vous donc pas, jeunes miliciens, que dans l'armée anglaise, la bravoure est